
Ombudsman du GTIN de GS1 Canada

Introduction à la norme de gestion des GTIN

[La Norme de gestion des codes articles internationaux \(GTIN\)](#) est conçue pour aider l'industrie à prendre des décisions cohérentes sur l'identification unique des articles commerciaux dans les chaînes d'approvisionnement ouvertes. Le GTIN fournit une solution de chaîne d'approvisionnement mondiale en identifiant tout article commercial qui peut être avoir un prix, être commandé ou facturé à n'importe quel point de la chaîne d'approvisionnement et sur lequel il est nécessaire d'extraire des informations prédéfinies. L'identification unique des articles commerciaux est essentielle au maintien de l'efficacité opérationnelle sur laquelle les partenaires commerciaux comptent pour échanger des renseignements sur les produits de façon uniforme, ainsi que pour assurer le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales. Dans l'ensemble, les coûts sont minimisés lorsque tous les partenaires de la chaîne d'approvisionnement se conforment à la norme de gestion des GTIN.

Cette norme a été établie conformément au Processus de gestion des normes mondiales (GSMP) de GS1 et est considérée comme faisant partie du système des normes de GS1.

Le rôle de l'ombudsman :

Bien que la plupart des changements aux produits et les règles associées à la norme de gestion des GTIN soient clairs et définitifs, certaines ne le sont pas. Lorsque des écarts surviennent, ils sont acheminés par l'entremise des Services de soutien à l'industrie, des Services de mise en œuvre, des Relations avec l'industrie de GS1 Canada ou d'autres groupes d'abonnés aux services. S'il n'est pas possible de trouver une solution, le problème relatif aux normes de gestion des GTIN est porté à l'attention de l'équipe de l'ombudsman du GTIN de GS1 Canada du service des Normes par l'entremise du service aux abonnés respectif.

Le rôle d'ombudsman a été créé au sein du service des Normes de GS1 Canada pour régler les problèmes non résolus relatifs à la norme de gestion des GTIN. Le processus comprend un examen du problème présenté et une recommandation communiquée à l'initiateur du problème.

Les communautés desservies :

Ce rôle appuie toutes les communautés desservies par GS1 Canada.

La proposition de valeur :

Il y a une valeur ajoutée considérable pour les abonnés de GS1 Canada en ayant un organisme neutre qui est en mesure de soulever ces types de problèmes et d'obtenir des recommandations sur une résolution équitable.

Communiquez avec l'ombudsman :

Lorsqu'il est nécessaire de recourir à cet arbitrage, il est possible de communiquer avec l'ombudsman du GTIN à l'adresse suivante : gtin.ombudsman@gs1ca.org